

Procédure d'admission en 1^{ère} année de thèse à l'ED EEATS

Votre candidature a été acceptée par l'école doctorale EEATS, il ne vous reste plus que deux étapes à accomplir !

1. L'admission

1.1 Votre compte ADUM

Créer ou connectez-vous à votre compte ADUM à l'adresse suivante :

<http://www.adum.fr/index.pl>

→ Renseignez chaque rubrique et sauvegardez jusqu'à ce que toutes les rubriques soient validées, puis cliquez sur « Je finalise la procédure ».

Vous pouvez demander l'aide de votre direction de thèse pour compléter ces informations.

✓ Validé ➡ En cours ❗ À faire

✓	Etat civil	✎ Mon pro ➤ Changer ➤ RGPD -
✓	Coordonnées	
❗	Déroulement de la scolarité	☰ Informa
❗	Rattachement administratif	
❗	Financement	⚙️ Procédu ➤ Je finali:
❗	Déroulement doctorat	
❗	Langues vivantes	👥 Comité ➤ Modalit: ➤ https:// ➤ Détails ➤ Docume ➤ CSI - I
❗	Gestion affichage	
❗	Compétences et portfolio	
❗	Convention individuelle de formation	
❗	Je finalise la procédure	



Documents administratifs

S'il y a des documents en grisé, ils seront accessibles dès que la procédure sera finalisée.

Inscription - Réinscription

- Notice informative dossier d'inscription
- CONVENTION DE FORMATION à imprimer, signer et faire signer
- Demande de changement de spécialité de doctorat
- Charte du doctorat

→ Lorsque la procédure est finalisée, éditez depuis votre espace personnel :

- La convention de formation
- La charte du doctorat

1.2 Votre dossier d'admission

→ Transmettez **les documents ci-dessous dans l'ordre indiqué et réunis en un seul fichier PDF** à l'école doctorale par mail (ed-eeats@univ-grenoble-alpes.fr) :

- *La convention de formation signée par vous-même, votre direction de thèse, vos co-directeurs et co-encadrants éventuels et la direction de votre laboratoire,*
- *La charte du doctorat signée par vous-même, votre direction de thèse et la direction de votre laboratoire,*
- *Votre Curriculum Vitae,*
- *Une copie de votre diplôme (ingénieur ou master) ou une attestation de réussite,*
- *Un justificatif de financement – Ce document n'est pas demandé pour les lauréats du concours de l'ED EEATS,*
- *Les copies de vos relevés de notes des 2 dernières années de Master ou grade équivalent,*
- *Une copie de votre carte d'identité ou passeport.*

Votre dossier d'admission sera examiné par les gestionnaires de l'ED et votre responsable de spécialité qui prendra contact avec vous pour un entretien.

Votre dossier sera ensuite signé par le directeur de l'École Doctorale.

Vous recevrez un mail de l'école doctorale vous informant que votre admission est validée.

2. L'inscription

La scolarité du Collège Doctoral (ced-centredinscription@univ-grenoble-alpes.fr) vous enverra par mail¹ la procédure d'inscription (paiement des droits d'inscription, remise de la carte étudiante...) que vous pourrez réaliser en ligne ou en présentiel.

N'hésitez pas à consulter le site de l'ED EEATS

ED EEATS

**Maison du doctorat Jean Kuntzmann - 110 rue de la Chimie
38400 Saint-Martin-D'Hères**

¹ Les coordonnées que vous avez renseignées sur ADUM doivent être à jour pour ne manquer aucune information.